

L'EVANGELINE JOURNAL
PUBLIE LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.
ABONNEMENT: Un an, payable dans l'année, \$1.00
Six mois, .50
Trois mois, .30
Pour l'Europe, port affranchi par nous, 2.00
On ne peut s'abonner moins que pour trois mois.
Pour ce qui concerne le journal, il faut donner avis au moins quinze jours avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.
TARIF DES ANNONCES:
Première insertion, la ligne, \$0.15
Insertion subséquente, .05
Adresses d'affaires, l'année, 5.00
Les remises peuvent être faites par mandats de poste, ou par lettre enregistrée.
Nous ne nous tiendrons pas responsables des opinions de nos correspondants.
Annonces commerciales publiées à des taux modérés.
Les annonces de mariages, Naissances, Décès sont insérées GRATUITS.
Les manuscrits ne seront pas rendus.
Toutes communications concernant le journal, remises, correspondances, ouvrages pour impression, etc., doivent être adressés à:
V. A. LANDRY,
ou simplement
L'EVANGELINE,
Weymouth Bridge, N.-E.

L'EVANGELINE
Weymouth, N.-E., 28 Mai 1891
OU SONT LES TRAITRES!

Lors de la dernière campagne et encore aujourd'hui, les scribes qui sont supportés pour supporter à leur tour la politique nationale ont accusé de traitres tous ceux qui ont pris fait et cause pour le parti du libre-échange. Ils les ont exposés comme déloyaux à la couronne anglaise; ils ont crié par toutes les cités et villes, villages et paroisses du pays, que les libéraux voulaient monter au pouvoir pour passer les provinces de la confédération canadienne à la République voisine. Les journaux conservateurs, inspirés aux sources féodales et ailleurs, ont accusé un certain groupe de libéraux—qui figuraient autrefois dans les rangs de leur parti—de connivence avec les républicains en vue de cimenter une union politique ou commerciale entre les deux pays. Le Herald de Halifax parle encore des traitres quand il parle de cette classe particulière de libéraux. Cette conduite des partisans les plus convains ou les moins rénumérés de la droite, est d'autant plus indigne qu'elle n'a jamais en raison d'être. Mais quand un parti se sent crouler, il ne dédaigne pas les derniers moyens, s'il croit que ces moyens l'empêcheront de tomber dans le profond abîme de l'impopularité; le parti conservateur en était rendu à ce point et il n'a pas délibéré.—Précipiter les élections sur le peuple, reprocher leurs écrits politiques aux libéraux, appeler traitres et déloyaux, perfides et jaloux, ceux auxquels l'ombre même d'un faux pas ne peut-être imputé sans qu'il ne le soit triplement au parti conservateur, tels sont quelques-uns des moyens indignes qui ont assuré le triomphe du 5 mars.

Le triomphe du 5 mars 1891 est un triomphe sans honneur et sans gloire, un triomphe plus humiliant que la plus humiliante défaite; c'est le triomphe d'une minorité injuste sur la majorité des habitants du Canada! Quel triomphe! Le triomphe des fausses accusations! Mais surtout le triomphe des impôts!

Pendant la dernière campagne, les libéraux se sont défendus vaillamment et honnêtement. Le programme qu'il ont proposé n'a pas été imparfaitement discuté, mais il s'imposera nécessairement à la considération publique pendant les quelques années qui vont suivre.
Faut espérer que la prochaine victoire sera celle de la justice.

NOTE EXPLICATIVE

Il y a quelques mois nous avons consacré une colonne de notre journal à l'étude de l'Institut des Eudistes à propos de l'arrivée de ces derniers à Ste-Marie nous trouvons aussi dans les fêtes célébrées dernièrement dans cette paroisse une occasion de dire un mot de leur fondateur, le Vénérable Jean Eudes.
Ce missionnaire célèbre a échangé plusieurs correspondances avec Mgr de Laval-Montmorency, alors évêque du Canada et dont la bénédiction est en cause avec celle de son vénérable ami. Enfin l'un des enfants du P. Eudes, le P. Léon Barley d'Anvers, poste aussi et ardent apôtre, entretenir quelques relations avec le chœur d'Évangéline et traduisait du vivant même de Longfellow ses chants les mieux inspirés.

LE FONDATEUR DES EUDISTES

Jean Eudes naquit à Ri près d'Argentan en Basse-Normandie le 14 Novembre 1601. Son père, Isaac Eudes, était chirurgien. Son épouse, Marthe Corbin, lui donna deux autres enfants encore: François Eudes de Mézeray parfait critique et historien impartial et un troisième enfant, un gouverneur et juge de Caen. Un médaillon le représente fréquemment sous trois profils avec cette inscription: Prædicator—scribit—judicat—par allusion à leurs titres de prêtre d'historien et de juge; trinité magnifique qui a grandement honoré l'église les lettres et le barreau. Nous croyons que la ville d'Argentan élève une statue à leur mémoire sur l'une de ses places et donne leur nom à une rue. Elevé dans une famille profondément chrétienne, dans une

province, qui, malgré l'impérialisme qui débordait à l'époque, n'avait pas encore perdu de vue ses pères, le jeune Eudes, sensible ne pas connaître les défauts de la foi. Le bon Dieu l'avait choisi comme un fleur rare dont il ne voulait jamais permettre au péché de ternir le blanc-neige. Dès lors il était déjà maître de son cœur et de son caractère; ses biographies en ont conservé un exemple qui justifie par avance le surnom que lui ont donné ses contemporains: le bon Père Eudes. Un jour un de ses camarades de collège le souffleta brutalement; Jean lui présenta l'autre joue avec le plus grand calme et sans la moindre ostentation; Frappe lui dit-il, en se jetant à genoux comme pour demander pardon et subir le châtiement qui lui était infligé pour une cause injuste.

A quatorze ans, il entra au collège des Jésuites à Caen et s'y distinguait par ses succès littéraires et sa dévotion à Marie. Il s'était du reste voué à son service à cette époque par le vœu de virginité. On voit encore dans la petite église de Ri la vierge de pierre devant laquelle il s'arma, comme Ignace de Loyola chevalier de la Reine du Ciel et que ses compatriotes conservent religieusement.

Enfant, adolescent, homme, Jean Eudes n'avait eu qu'une pensée, combattre dans la milice sacrée; et ce siècle si fertile en champions de la vérité ne la fit pas cité au dernier rang. Bossuet lui-même, l'éloquent et subtil saint euloge comme prédicateur dans cette phrase bien courtoise mais qui vaut toutes les louanges et tout l'encens des admirateurs qu'il dédaignait assez: C'est ainsi que nous devrions tous précéder.

Mais, après tout, ce ne fut pas un prédicateur comme Bossuet ou Fénelon mais un apôtre comme Bourdaloue qui ne craignait nul plus que lui, de parler le langage de St-Paul devant la cour et de rappeler au respect de Dieu et de leurs supérieurs les rois et les princes. Il fut le Français légitime du nord de la France et le St-Jure des ordres religieux dont il est le Père.

(A suivre)

CORRESPONDANCES

LE CHEF LIBÉRAL

M. le rédacteur,
On a admiré, avec justice et à bon droit, votre courage durant les dernières élections. La position que vous avez prise vis-à-vis le parti libéral, était non-seulement logique, mais j'oserais dire qu'elle était patriotique dans les circonstances. "Honnêteté soit qui mal y pense." L'avenir et un avenir plus rapproché qu'on ne le croit en certains quartiers, viendra vous donner raison, et récompenser votre travail, votre énergie et votre loyauté.

Vous avez ce qui se passe à l'heure actuelle. Sir John A. Macdonald, malade, brisé, s'en allant d'un pas hâtif à sa demeure dernière, affaibli, sans le poids de l'âge et des soucis qui lui causent les terribles révélations de M. Tarte, sir John ne saurait tarder à laisser la place chaude à l'honorable M. Laurier, qui est encore jeune, dans toute la vigueur de l'âge et de la maturité de son talent, et dont le prestige prend chaque jour des proportions, qui nous font battre le cœur de joie, à nous les libéraux qui ne désirons rien tant que de voir cet homme à la tête des affaires du pays.

Enthousiasme gagne tous les rangs. Il fait tomber le fanatisme de ceux là mêmes qu'on avait toujours trouvés aux avant-postes, lorsqu'il s'agit de fustiger quelqu'un un des nôtres portant un nom français.

Parcourez les lignes suivantes à l'adresse du chef libéral, que nous lisons dans le "Sentinel Review" de Woodstock, Ont., un journal qui n'a jamais en de tendresse excessive pour tout ce qui est français catholique, voici:

Le Chef Libéral

"Nous donnons plus loin quelques extraits du grand discours de M. Laurier sur l'Adresse—nous disons "grand" car il l'est forcément. Cet homme n'a pas son égal comme orateur dans les Communes canadiennes. Il approche plus près que tout autre de nos hommes d'Etat d'Idéal orateur. M. Mills et sir John Thompson peuvent attaquer plus fondamentalement les thèses constitutionnelles, Sir Richard Cartwright manier avec plus de souplesse les chiffres et leurs combinaisons, l'honorable M. Foster contourner peut-être plus heureusement les angles d'un débat et sir John A. se tire sans doute plus agilement d'un pétrin, mais tout cela n'empêche point M. Laurier de s'élever au-dessus d'eux tous et d'être l'orateur hors pair.

Une grande distinction dans le physique ajoute encore à ces qualités. De taille haute et droite comme une flèche, M. Laurier a dans son maintien général un rare mélange de dignité et de simplicité. La figure, qui est imposante et d'une beauté typique, inspire respect et confiance. Tout en lui décline le gentilhomme, le classique et l'homme d'Etat qu'il est en réalité. Il est impossible d'avoir cette figure et ce port et de n'être pas un homme supérieur. Quand il se lève, on sent que c'est un chef qui va parler, un maître auxquels les plus distingués d'entre les autres politiques accorderont instinctivement leur attention. Il a le geste facile, gracieux, naturel au parfait; la voix, sonore et vibrante, flatte l'oreille. L'anglais qu'il parle est probablement le meilleur qui soit parlé dans notre parlement—ce qui n'est pas une mince louange à adresser à un Canadien-français relativement jeune. Et elle est très méritée. Tantôt un léger accent français, tantôt un gallicisme presque imperceptible viennent au cours d'une phrase à travers teinter l'anglais de l'orateur, comme pour donner un piquet et un relief additionnels à l'ensemble du discours.

Jamais M. Laurier n'a été plus un vain, moins ardent qu'à l'ouverture du premier débat de cette session. Il a parlé avec le charme et l'élégance d'élocution d'autrefois, mais en y mettant une énergie et un feu inaccoutumés et qui, de l'aveu de la droite même n'ont pas seulement frotté la violence. Tout en restant immuablement courtois et indulgent, M. Laurier peut condamner et châtier plus effectivement que n'importe qui.

Au cours de ce débat initial, il a donné ses adversaires et portés l'enthousiasme de son parti au plus haut degré. Tous ont compris qu'il venait de donner la note juste, celle qui vibrerait durant toute la session, durant tout le parlement. C'était bien là le chef d'un vigoureux et affiné de combats, un chef encore jeune, plein d'ardeur, dont la cause est belle, dont l'étoile monte vite. L'esprit débordait de ses vibrantes périodes. Vaincu de la veille, il déclare que cette défaite est l'inductible garantie d'une victoire prochaine. Tout dans ce discours: le ton, la forme, l'animus, démontre la foi sincère, la conviction profonde de l'orateur qui se pressent le maître de demain. En écoutant le chef libéral, la droite ne pouvait nier qu'elle avait devant elle un homme de l'avenir; il lui a fallu s'accoutumer, l'idée vint que comme traverser la chambre pour prendre siège sur les banquettes du Trésor.

Les sens vraiment méticuleux de M. Laurier sur le point d'honneur, sa grande délicatesse, sa sensibilité remarquable ne le rendent pas impropre à la politique (parfois si vulgaire) ne l'empêchent pas d'y trouver des succès. Il est donc d'un tact qui ne se dément jamais, d'une sagacité administrative admirablement servie par l'amour du travail et une grande facilité à se rendre maître des détails les plus menus.

Personnellement il est le plus affable des hommes; il se fait aimer de prime saut tant il est aisément accessible, courtois, descendant pour tous, quels que soient le rang ou l'influence. Et cet affabilité, toute spontanée, si naturelle, diffère des artifices et des petits moyens employés par les méchants de popularité, autant que la source vive ressemble peu aux fontaines à jets d'eau artificielles.

Sir John n'a qu'à ce bien tenir et à couvrir ses lauriers d'un œil vigilant, car le chef libéral lui est déjà un fort rival dans la grande lutte dont le "prestige personnel" est l'enjeu. Les libéraux ont raison d'être fiers de leur leader. Mais il est fier de leur leader. Il est fier de leur leader. Mais il est fier de leur leader. Il est fier de leur leader. Mais il est fier de leur leader.

CHS. A. GAUVREAU

L'HON. M. LAURIER AUX COMMUNES

Discours du chef libéral devant la Chambre des Communes, lors du débat sur l'adresse

(Suite de la première page)
"Nous avons lieu de croire, quoique ces assertions ne soient pas entièrement vraies, que les principaux traits de cette assertion sont vrais, et que le conseil donné à Son Excellence de dissoudre le parlement d'origine de ce que le gouvernement désire obtenir le pouvoir dans le traité de réciprocité de 1854. On nous a également communiqué la correspondance échangée entre Son Excellence le gouverneur général et les autorités impériales, et nous y trouvons un document daté du 13 décembre dernier, contenant ce qui suit:

"HOTEL DU GOUVERNEMENT,

"OTTAWA, 13 décembre 1890.

"MILORD.—J'ai l'honneur de transmettre à votre Seigneurie, ce jour, une dépêche télégraphique chiffrée dont voici la substance.

"Un sujet de ma dépêche télégraphique du 19 de ce mois, le gouvernement désire proposer une commission réunie pour traiter sans restrictions et préparer un traité contenant les questions suivantes:
"(1.) Renouvellement du traité de réciprocité de 1854."

LE MANIFESTE DE SIR JOHN

Mais même au cas où la raison invoquée auprès de Son Excellence pour dissoudre le parlement alors existant fut celle-ci, nous voyons de suite qu'il y a eu un changement de front, parce que, quelques jours après, l'honorable premier ministre publia un manifeste, au peuple du Canada, et dans ce manifeste vous trouverez pas un seul mot d'allusion à ce traité de réciprocité. J'ai par conséquent ce manifeste, et en voici la première partie:

"Aux Electeurs du Canada.

"MESSIEURS.—Les questions importantes qui préoccupent l'opinion publique ayant, dans l'opinion du ministre, atteint cette phase où il est désirable que le peuple ait l'occasion d'exprimer ses vues sur elles, au bureau de vote, le gouverneur général a été conseillé de mettre fin à l'existence du présent parlement et d'émettre des brefs convoquant un nouveau parlement."

Vous verrez, M. l'Orateur, en parcourant le manifeste, que, du commencement à la fin, il n'y a pas un mot au sujet d'une conférence ayant en vue d'obtenir un nouveau traité de réciprocité, quelque limité qu'il puisse être. Quelle raison a-t-on donné à Son Excellence pour dissoudre le parlement? On déclare que c'est dans le but de négocier un traité, et cependant, dans le manifeste, il n'y a pas un mot concernant ce traité, mais la seule argumentation que l'honorable premier ministre s'est appliquée à faire valoir était en faveur de la continuation de la politique nationale. La raison de cela est claire et évidente. Il existe au Canada deux classes principales. Il y a les cultivateurs d'un côté, et les manufacturiers de l'autre. L'hono-

nable premier ministre me pardonnera la comparaison de la chaise souris qui, un jour, tomba parmi les oiseaux, et un autre jour, tomba parmi les rats. Aux oiseaux elle dit: "Voyez mes ailes, je suis de votre race." Lorsque, le jour suivant, elle se trouva parmi les rats, elle leur dit: "Voyez mes griffes, je suis de votre espèce." Ainsi parle l'honorable premier ministre lorsqu'il se trouve parmi les cultivateurs: je veux comme les oiseaux prendre mon essor vers la réciprocité—voici la correspondance que j'ai ouverte à ce sujet. Mais lorsqu'il est au milieu des manufacturiers, et particulièrement parmi les monopoleurs, il dit: "Voyez mes griffes, j'appartiens à votre race; et comme vous, j'ai le peuple du pays à gronder."

POURQUOI LE PARLEMENT A-T-IL ÉTÉ DISSOULU?

Encore une fois, je demande pourquoi cette dissolution? Le pouvoir de dissoudre les chambres doit s'exercer avec une sage discrétion, et il doit être exercé que pour de bonnes raisons. La durée du parlement est fixée par la loi, et si le pouvoir de dissoudre le parlement est certainement laissé à la Couronne, il n'est pas laissé à la fantaisie et au caprice de la Chambre, mais il doit être exercé sur l'avis des ministres et ces ministres sont responsables au peuple du pays. Les raisons données à Son Excellence en la conseil de dissoudre le parlement, devraient être communiquées au parlement sans délai. Tel est l'esprit de la constitution anglaise pour laquelle les honorables députés de la droite professent une si grande admiration, un dévouement sans borne; mais ils n'hésitent jamais à la violer si, en la violant, ils obtiennent un succès de parti. Mais je demande si de toutes les raisons qui ont été invoquées auprès du gouverneur général pour l'engager à dissoudre le parlement, une seule a jamais été communiquée au parlement; avons-nous eu une seule raison tombée des lèvres d'un ministre de la Couronne? Jamais, jusqu'à ce jour. Il est vrai que la presse ministérielle en a fait certaines mentions. Par exemple, au mois de février dernier, la Gazette de Montréal, un des principaux organes de l'administration, publiait la dépêche suivante, évidemment inspirée d'Ottawa:

CONTRADICTION ET HYPOCRISIE DES TORIENS

Mais, M. l'Orateur, il y a plus que cela. La politique nationale elle-même était un moyen d'arriver à un but, ce but étant le renouvellement du traité de réciprocité. La résolution a été citée plus d'une fois dans cette chambre, mais la mémoire des honorables députés de la droite est tellement ingrate et faussée que je me crois tenu de répéter le langage de l'honorable premier ministre lui-même. La fameuse motion sur laquelle l'appel au peuple a eu lieu, en 1877, après avoir exposé ce que ferait la politique nationale, ce terminait comme suit:

"Que cette chambre est d'avis que la prospérité du Canada exige l'adoption de la politique nationale, qui..."

Et ainsi de suite. Puis elle déclarait: "En évaluant comme nous devrions le faire dans la direction d'une réciprocité de tarif avec nos voisins, autant que les divers intérêts du Canada l'exigent, nous tendons considérablement à procurer au Canada, dans un temps donné, une réciprocité commerciale."

Les honorables députés de la droite ont prétendu que cette politique avait été sanctionnée trois fois par la volonté du peuple, en 1878, 1882 et 1887. Si tel est le cas, n'était-ce pas une simple moquerie, n'était-ce pas une insulte à la Couronne, que de demander le pouvoir de dissoudre le parlement dans ce but, lorsque la politique du gouvernement avait été approuvée à diverses reprises. Traitée? Ce n'était rien autre chose qu'un prétexte, M. l'Orateur. La véritable raison était que la politique de l'opposition gagnait du terrain et le gouvernement s'en effraya. La véritable raison, c'est que le sentiment de ce qu'il faut au pays, c'est le développement d'une liberté plus grande de commerce, c'est la préconisation de l'idée que, quelque satisfaisante qu'aurait pu être dans un temps, la réciprocité illimitée, elle serait encore plus satisfaisante dans les temps actuels.

(A suivre)

LE MEMORIAL SIGOGNE

—L'Évangéline de la semaine dernière nous donne un compte rendu (qui nous publions ailleurs) fort intéressant de la bénédiction de la pierre angulaire du Collège St-Anne, à Ste-Marie, comté de Digby, qui ont eu lieu le 7 du courant, fête de l'Ascension. Le R. P. Blanche, supérieur du nouvel établissement, y a fait un éloquent discours, que notre confrère publie en entier. Nous nous ferons le plaisir de le reproduire la semaine prochaine. Nous reproduisons dans ce numéro l'hymne à la "Bannière de l'Acadie" composé par la circonstance par un des membres de la Congrégation des Eudistes.

La pose de la première pierre du nouveau collège, bel et imprévisiblement, nous fait élever à la mémoire du vénéré P. Sigogne, est d'un bon augure, non seulement pour les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse, mais pour les Acadiens en général.

Nous félicitons cordialement le R. P. Blanche et ses zélés collaborateurs du succès qu'ils ont obtenu jusqu'ici dans la poursuite de leur entreprise et nous souhaitons que leurs louables efforts soient couronnés d'un succès.

Tout le monde sait

qu'à cette saison de l'année le sang est rempli d'impuretés, l'accumulation de long mois renfermés dans des appartements mal ventilés. On peut faire disparaître ces impuretés et chaque signe de scorful, salt rheum, ou autres maladies en prenant de la sal-sepaille de Hood, le meilleur purificateur de sang en existence. C'est le seul remède qui est vrai de dire que "100 doses valent une piastre."

able premier ministre me pardonnera la comparaison de la chaise souris qui, un jour, tomba parmi les oiseaux, et un autre jour, tomba parmi les rats. Aux oiseaux elle dit: "Voyez mes ailes, je suis de votre race." Lorsque, le jour suivant, elle se trouva parmi les rats, elle leur dit: "Voyez mes griffes, je suis de votre espèce." Ainsi parle l'honorable premier ministre lorsqu'il se trouve parmi les cultivateurs: je veux comme les oiseaux prendre mon essor vers la réciprocité—voici la correspondance que j'ai ouverte à ce sujet. Mais lorsqu'il est au milieu des manufacturiers, et particulièrement parmi les monopoleurs, il dit: "Voyez mes griffes, j'appartiens à votre race; et comme vous, j'ai le peuple du pays à gronder."

POURQUOI LE PARLEMENT A-T-IL ÉTÉ DISSOULU?

Encore une fois, je demande pourquoi cette dissolution? Le pouvoir de dissoudre les chambres doit s'exercer avec une sage discrétion, et il doit être exercé que pour de bonnes raisons. La durée du parlement est fixée par la loi, et si le pouvoir de dissoudre le parlement est certainement laissé à la Couronne, il n'est pas laissé à la fantaisie et au caprice de la Chambre, mais il doit être exercé sur l'avis des ministres et ces ministres sont responsables au peuple du pays. Les raisons données à Son Excellence en la conseil de dissoudre le parlement, devraient être communiquées au parlement sans délai. Tel est l'esprit de la constitution anglaise pour laquelle les honorables députés de la droite professent une si grande admiration, un dévouement sans borne; mais ils n'hésitent jamais à la violer si, en la violant, ils obtiennent un succès de parti. Mais je demande si de toutes les raisons qui ont été invoquées auprès du gouverneur général pour l'engager à dissoudre le parlement, une seule a jamais été communiquée au parlement; avons-nous eu une seule raison tombée des lèvres d'un ministre de la Couronne? Jamais, jusqu'à ce jour. Il est vrai que la presse ministérielle en a fait certaines mentions. Par exemple, au mois de février dernier, la Gazette de Montréal, un des principaux organes de l'administration, publiait la dépêche suivante, évidemment inspirée d'Ottawa:

CONTRADICTION ET HYPOCRISIE DES TORIENS

Mais, M. l'Orateur, il y a plus que cela. La politique nationale elle-même était un moyen d'arriver à un but, ce but étant le renouvellement du traité de réciprocité. La résolution a été citée plus d'une fois dans cette chambre, mais la mémoire des honorables députés de la droite est tellement ingrate et faussée que je me crois tenu de répéter le langage de l'honorable premier ministre lui-même. La fameuse motion sur laquelle l'appel au peuple a eu lieu, en 1877, après avoir exposé ce que ferait la politique nationale, ce terminait comme suit:

"Que cette chambre est d'avis que la prospérité du Canada exige l'adoption de la politique nationale, qui..."

Et ainsi de suite. Puis elle déclarait: "En évaluant comme nous devrions le faire dans la direction d'une réciprocité de tarif avec nos voisins, autant que les divers intérêts du Canada l'exigent, nous tendons considérablement à procurer au Canada, dans un temps donné, une réciprocité commerciale."

Les honorables députés de la droite ont prétendu que cette politique avait été sanctionnée trois fois par la volonté du peuple, en 1878, 1882 et 1887. Si tel est le cas, n'était-ce pas une simple moquerie, n'était-ce pas une insulte à la Couronne, que de demander le pouvoir de dissoudre le parlement dans ce but, lorsque la politique du gouvernement avait été approuvée à diverses reprises. Traitée? Ce n'était rien autre chose qu'un prétexte, M. l'Orateur. La véritable raison était que la politique de l'opposition gagnait du terrain et le gouvernement s'en effraya. La véritable raison, c'est que le sentiment de ce qu'il faut au pays, c'est le développement d'une liberté plus grande de commerce, c'est la préconisation de l'idée que, quelque satisfaisante qu'aurait pu être dans un temps, la réciprocité illimitée, elle serait encore plus satisfaisante dans les temps actuels.

(A suivre)

LE MEMORIAL SIGOGNE

—L'Évangéline de la semaine dernière nous donne un compte rendu (qui nous publions ailleurs) fort intéressant de la bénédiction de la pierre angulaire du Collège St-Anne, à Ste-Marie, comté de Digby, qui ont eu lieu le 7 du courant, fête de l'Ascension. Le R. P. Blanche, supérieur du nouvel établissement, y a fait un éloquent discours, que notre confrère publie en entier. Nous nous ferons le plaisir de le reproduire la semaine prochaine. Nous reproduisons dans ce numéro l'hymne à la "Bannière de l'Acadie" composé par la circonstance par un des membres de la Congrégation des Eudistes.

La pose de la première pierre du nouveau collège, bel et imprévisiblement, nous fait élever à la mémoire du vénéré P. Sigogne, est d'un bon augure, non seulement pour les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse, mais pour les Acadiens en général.

Nous félicitons cordialement le R. P. Blanche et ses zélés collaborateurs du succès qu'ils ont obtenu jusqu'ici dans la poursuite de leur entreprise et nous souhaitons que leurs louables efforts soient couronnés d'un succès.

Tout le monde sait

qu'à cette saison de l'année le sang est rempli d'impuretés, l'accumulation de long mois renfermés dans des appartements mal ventilés. On peut faire disparaître ces impuretés et chaque signe de scorful, salt rheum, ou autres maladies en prenant de la sal-sepaille de Hood, le meilleur purificateur de sang en existence. C'est le seul remède qui est vrai de dire que "100 doses valent une piastre."

Toronto
A Well Known Lady Tells of Great Benefit Derived From Hood's Sarsaparilla
For Debility, Neuralgia and Catarrh
"TORONTO, Dec. 28, 1890.
"C. I. HOOD & Co., Lowell, Mass.
"GENTLEMEN: For many years I have been suffering from catarrh, neuralgia and general debility. I failed to obtain any permanent relief from medical advice, and my friends feared I would never find anything to cure me. A short time ago I was induced to try Hood's Sarsaparilla. At that time I was unable to walk even a short distance without feeling a

Death-Like Weakness
I am gaining in strength rapidly, and can take a two-mile walk without feeling tired. I do not suffer nearly so much from catarrh, and find that as my strength increases the catarrh decreases. I am indeed a changed woman, and shall always feel grateful to Hood's Sarsaparilla for what it has done for me.

It is My Wish
that this my testimonial shall be published in order that others suffering as I was may learn how to be benefited.
"Yours ever gratefully,
"Mrs. M. E. MERRICK,
"36 Wilton Avenue,
"Toronto, Canada."

This is Only One
Of many thousands of people who gladly testify to the excellence of and benefit obtained from Hood's Sarsaparilla. If you suffer from any disease or affection caused by impure blood or low state of the system, you should certainly take

Hood's Sarsaparilla
Sold by druggists. \$1; six for \$5. Prepared only by C. I. HOOD & Co., Lowell, Mass.
100 Doses One Dollar

WEYMOUTH Tailoring Establishment
GRANDS MARCHÉS CHEZ E. P. COMEAU TAILLEUR.

"MELTONS"
de différentes qualités, couleurs et nuances.

NOUS AVONS en main (pour hommes et jeunes gens) les meilleurs TWEEDS, les DRAPS d'Italie de la meilleure fabrique, marchandises anglaises, jersais, écossaises, canadiennes, etc., que nous vendons à de très bonnes conditions.

ENEZ VOIR POUR VOUS MEME.
Habits taillés sur demande et à bas prix.

E. P. COMEAU, Tailleur,
WEYMOUTH BRIDGE, N.-E.,
tout ce que l'on peut désirer dans un établissement de première classe.

Echantillons fournis sur demande.

DYSPEPTIQUE
OF A WONDERFUL REMEDY
THOUSANDS
Of bottles of THOUSANDS have been sold during the past few years without any advertising whatever. It easily overcomes indigestion, and positively cures the worst cases of Chronic Dyspepsia; this quality of curing the disease explains its large and spreading sale without having been brought prominently before the public.

THE PAMPHLET
On Dyspepsia gives the results of many years study on Diet and the Diseases of Digestion. All interested in these subjects, Chronic Dyspepsia especially, should read this little book. It is wrapped about each bottle of the remedy, or will be sent free to any address.

DYSPEPTIC CURE
Is sold by all Druggists—Sample Size 35 cts. Large Bottles \$1.00. Those who cannot get it easily will receive a large bottle by mail, all expenses prepaid, on sending \$1.00 by registered letter or P. O. Order to the maker, CHARLES R. BURRILL, 42 Cedar St., N.Y. U.S.A.
S. S. DYSPEPTIC CURE is being daily sold with utility to the remotest parts of Canada and the entire States in a special mailing package.

CHEVAUX!
TOUTE personne désirant se procurer un bon cheval de l'île, à un prix raisonnable, sauvera de l'argent en correspondant avec,
L. A. ARSENAULT, Wellington, P. E. I.

CHARLES BURRILL & CO.,
(IMPORTATEURS DIRECT.)
En Gros et en Détail.

De manière à faire place pour nos nouvelles Importations nous vendrons seulement au prix coutant tout l'ASSORTIMENT

MARCHANDISES qui nous reste en main.

Aussi, 4000 rouleaux de papier à tapisser à bon marché,

2,500 rouleaux de tapisserie dorée pour mur et plafond, de soixante différents patrons et couleurs que nous offrons à bas prix.

Venez les examiner.
Weymouth Bridge.
3 Mars 1891.

Viets & Dennis,
Viennent de Recevoir
MAGNIFIQUE ASSORTIMENT NOUVEAU
Marchandises Seches

Pour le commerce du printemps et de l'automne et attendent un examen de ceux qui peuvent visiter Yarmouth et à ceux qui ne peuvent venir, nous pouvons dire que des ordres qui nous sont envoyés par la maille sont remplis à la satisfaction absolue de nos patrons.

Les marchandises ont été personnellement choisies par un membre de la maison dans les meilleurs marchés et les prix proposés ont été fait très bas. Nous ne croyons pas avoir jamais offert un assortiment plus attrayant.

VIETS & DENNIS, Princess Block, Yarmouth, N. E.

TAPIS! TAPIS!
BICYCLES.

J'É suis à préparer le matériel pour la manufacture de plusieurs "vélos" de sûreté "que je vendrai à très bas prix, j'ai plusieurs "vélocipèdes" et "bicycles" à grande route à vendre. Ceux qui désirent acheter des "vélos" de sûreté valant de \$40 à \$60 peuvent écrire pour s'assurer de la qualité de l'article et des prix.

Splendides occasions en bicyclettes et vélocipèdes.
Respectueusement à vous,
P. L. BOUDREAU, 90 Chelsea St., East Boston, Mass.

MARCHANDISES
—DE—
PRINTEMPS & D'ETE.

ASSORTIMENT COMPLET
—CHEZ—
MRS. E. LOVITT

MERCERIES.
Chapeaux, Feutres, Fleurs, Rubans, Dentelles noires, blanches & crème. Soies noires, velours noirs, dans les derniers goûts. Chapeaux garnis sur commande.

Aussi un assortiment complet d'étoffes pour habillements dans les dernières façons consistant en:
Merinos français, Cachemires, draps de couleurs, Grenadines, toiles serées et à carreaux, différents dessins et genres, Dentelles blanches et de couleur, Rubans, Marchandises de fantaisie.

Une grande variété d'indiennes, COTTONS, etc.
Mrs. E. Lovitt,
Weymouth, 1 Mai 1890

BOSTON MARINE INSURANCE COMPLY.
PAID UP CAPITAL: \$1,000,000.
BANKERS: Messrs. Baring Bros. & Co., London.

Losses Paid Promptly.
Risks taken on Vessels, Cargoes and Freight, Bank Fishing Vessels and Outfits.
THOS. H. LORD, Secretary.
RANSOM B. FULLER, President

Represented by CHARLES BURRILL & Co. Agents WEYMOUTH BRIDGE.

NERVOUS DEBILITY
A gentleman having been cured of Nervous Prostration, Seminal Weakness, Premature Decay, and all the evil effects of early indigestion and youthful folly, is anxious to make known to others the simple SELF-CURE. To those who wish, and will give him their names, he will send (free) by return mail, a copy of the receipt so successfully used in his case. Address, in confidence, JAMES W. PINKNEY, 42 Cedar St., N.Y. U.S.A.

J. CHAMBERLAIN, ENTREPRENEUR DE POMPEES FUNEBRES
164 MILL STREET, ST. JEAN, N. B.
Communication par téléphone, le jour 33 ly

TO CONSUMPTIVES
The undersigned having been restored to health by simple means, after suffering for several years with a severe lung affection, that invalid disease CONSUMPTION, is anxious to make known to his fellow sufferers the means of cure. To those who desire it, he will cheerfully send (free of charge) a copy of the prescription which which they will find a sure cure for CONSUMPTION, Catarrh, Bronchitis and all throat and lung troubles. He hopes all sufferers will try his remedy, as it is invaluable. (Those desiring the prescription, which will cost them nothing, and may prove a blessing, will please address, Rev. EDWARD A. WILSON, 815 Hiamburg, Kings County, New York.

NOUVELLES LOCALES

Un bon remède pour la grippe... La législature provinciale a été prorogée le 19 du courant... Chaque année croît la popularité de Pectoral Corise d'Ayer...

NOUVELLE-ECOSSE

Le nombre des passagers à bord du steamer Yarmouth, le 20 du courant... Rivière-aux-Saumons... La grippe est à l'œuvre dans cette localité...

Noyade à Nigeon

Mercredi de la semaine dernière, deux hommes du nom de Savoie, de Nigeon, faisant la pêche dans un bateau à l'ancre...

CAP-BRETON

Un navire correspondant tout écrit de P'Escoisse, en date du 16 du courant... Les travaux de printemps sont presque terminés...

A OTTAWA

OTTAWA, 18 mai 1891. La chambre a siégé aujourd'hui que jusqu'à 5 heures et demie... Le premier vote donné le 20 à la Chambre des Communes est parité...

LEGISLATURE PROVINCIALE

Assemblée législative. Séance du 16 mai. Plusieurs bills subsistent leur troisième lecture... Le premier vote donné le 20 à la Chambre des Communes est parité...

OBITUAIRE

Dimanche dernier, la mort toujours inexorable nous enlevait un de nos plus respectables instituteurs dans la personne de M. Jacques T. Ryan...

BULLETIN RELIGIEUX

Une lettre datée du 10 mars dernier, des Indes Anglaises, nous apprend que le Rév. Père Emile Lafont...

UN VENTRI QUI DOUE

M. Peter Mitchell, directeur du Herald de Montréal, était un jeune homme de sir John Macdonald...

Advertisement for 'Mes Patients' (My Patients) by M. ESTEY, PHARMACIEN. Includes text about various ailments and a list of patients.

Advertisement for 'C.G. RICHARDS & CO., Pharmacien, YARMOUTH, N.-E.' with contact information.

Advertisement for 'MILTON Manufacturing Company' with details about their products.

Advertisement for 'TIRE' and 'TIRED' with promotional text.

Advertisement for 'CHEZ GOUDEY YARMOUTH' and 'VERREBRIE'.

Advertisement for 'I. H. GOUDEY' and 'WAMPDEN'.

Advertisement for 'Watches' and 'Hampton, Elgin and Waltham Watches'.

Advertisement for 'C. E. BALKAM' and 'WANTED'.

Advertisement for 'CHAMBERS & HARVEY' and 'DRESS GOODS'.

Advertisement for 'Mes Patients' and 'ONTOUJOURS ÉPROUVÉ DU SOULAGEMENT EN S'EN SERVANT'.

Advertisement for 'CATARRH' and 'FRENCH HOUSE'.

